

Invasion migratoire, à Seloncourt, dans le Doubs, c'est parti ! Cette fois c'est l'assoc ADDSEA qui pilote !

écrit par Denise | 12 mars 2023



C'est sur le site de la Maison d'accueil spécialisée, sur le site du Bannot, que seront accueillis les demandeurs d'asile. Photo DR



C'est sur le site de la Maison d'accueil spécialisée, sur le site du Bannot, que seront accueillis les demandeurs d'asile. Photo DR

Les 6000 habitants de SELONCOURT, commune française située dans le département du Doubs, à dix kms de la Suisse, LES SELONCOURTOIS (SES) ont le bonheur d'accueillir un centre d'accueil pour des demandeurs d'asile.

Le Maire, Daniel Buchwalder, aurait été mis devant le fait accompli, par le préfet qui lui annonçait l'arrivée imminente des demandeurs d'asile dans les anciens locaux de l'Adapei (Maison d'accueil spécialisé pour handicapés, déplacée depuis quelques mois à Montbéliard dont dépend Seloncourt) , et dont la capacité d'accueil est de 40 places .

L'opération a été conduite avec une grande discrétion, bien que des travaux aient été faits quelques jours avant, (*j ai quand même un petit doute ..!*) .

Le Maire l'a annoncé au Conseil Municipal, puis sur les réseaux sociaux pour la population. Mardi dernier, il y a eu quelques réactions .

Ce centre devrait perdurer huit à dix mois, dit le Maire, le temps qu'un centre en construction à Besançon soit opérationnel ! (**croyez -le !!**) , un lieu de transit, qui devrait accueillir huit à dix jours, mais il ignore l'origine des personnes , si se sont des familles ou personnes seules et quand elles arrivent !

Le préfet s'est déplacé, en toute discrétion, et la préfecture, sollicitée, n'a pas voulu communiquer ! **C 'EST DIRE A QUOI NOUS FAISONS FACE AUJOURD'HUI. JE N'EMPLOIERAI PAS LE MOT DISCRETION, MAIS DE PERSONNES DETENANT UN POUVOIR ET QUI L'UTILISE CONTRE LA POPULATION !**

Car faire cohabiter des Français, dans leur propre pays, avec des personnes venues de l 'étranger, dont on ne sait rien, et les autorités qui nous les imposent non plus (ils ne savent pas ce qu'ils ont fait dans leurs pays respectifs, nous l'avons trop souvent appris à nos dépens) ,

Alors le Maire devrait « ignorer » ces nouveaux arrivants, dans toutes leurs demandes, puisque lui même a été ignoré – si cela est vrai -, et prévenir la population du coût que cela engendrera !

Le Maire a écrit à ses administrés, pour leur donner des éléments sur les conditions d'hébergement et d'encadrement, celui ci sera fait par le biais d'une association, l'ADDSEA (association de sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent) ???; que fait – elle là ? , et le gardiennage du site sera assuré, par des patrouilles de la police nationale !!! .Mon dieu, mon dieu, seraient ils en train de nous dire que cette opération discrète, peut occasionner des dangers ?, bien sûr que non !!



Mesdames, Messieurs,
Les habitants de Seloncourt

Seloncourt le 07 mars 2023

Mesdames, Messieurs,
Chers Concitoyens,

Monsieur le Préfet du Doubs m'a informé jeudi dernier de la décision de l'Etat de mettre en place un point de transit pour des demandeurs d'asile à la Maison d'Accueil Spécialisée de Seloncourt.

Je souhaite par le présent message vous transmettre les éléments qui ont été portés à ma connaissance.

- Mise en place d'un accueil provisoire sur la commune de Seloncourt qui ne fonctionnera que durant 8 à 10 mois maximum, délai à l'issue duquel un centre permanent, actuellement en construction, sera ouvert à Besançon.
- La MAS servira de « sas », avant que les réfugiés ne soient répartis dans les divers départements de la région Bourgogne-Franche-Comté.
- Les premiers réfugiés doivent arriver le 10 mars.
- La durée de leur séjour sera au maximum de 10 jours, délai à partir duquel un nouveau groupe sera accueilli, dans un délai d'un mois, un mois et demi.
- Les personnes qui seront accueillies sont des demandeurs d'asile qui vivent actuellement dans des conditions très précaires et que l'Etat, depuis quelques mois, souhaite répartir sur l'ensemble du territoire (réf : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Asile/Schema-national-d-accueil-des-demandeurs-d-asile-et-d-integration-des-refugies-2021-2023>) Il ne s'agirait pas de réfugiés clandestins, mais de personnes dont les dossiers sont en cours d'examen.
- Les demandeurs d'asile seront encadrés par une association spécialisée (ADDSEA).
- Un gardiennage du site est assuré 24 heures sur 24.
- M. le préfet veillera à ce que des patrouilles de la police nationale soient régulièrement effectuées sur le site.
- Il ne sera pas fait appel aux services sociaux de la commune (CCAS ; Banque alimentaire...).

Si en ma qualité de Maire, je ne conteste pas le devoir de la France d'offrir une terre d'accueil aux réfugiés, je regrette d'en être informé aussi tardivement. Je tiens par ce message à vous assurer de ma plus grande vigilance au respect de la parole de l'Etat, notamment en matière de tranquillité et sécurité publique et sollicite dès ce jour l'organisation d'une réunion publique en présence du Préfet.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens, l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel BUCHWALDER
Maire de Seloncourt

Une visite des lieux a été organisée par la préfecture, et, d'après le journal, le maire, convié, a trouvé que » les locaux étaient agréables et bien équipés, il ne manque que les lits ! (*pour un maire qui n'avait pas été prévenu, il est bien compatissant !*) .

» Ces demandeurs d'asile viennent de la région parisienne où ils vivaient dans des conditions très précaires, sous des tentes, dit le Maire, qui tient à rappeler que ce ne sont pas des clandestins, mais des personnes dont la demande d'asile a été, soit acceptée, soit refusée mais faisant l'objet d'un appel ! «

Je dois dire que j'ai du mal à comprendre : ce ne sont pas des clandestins mais ils vivaient sous des tentes ! Alors

d'où viennent-ils ?

Ce ne sont pas des clandestins mais LEUR DEMANDE D'ASILE a été faite en France, ce qui veut dire qu'ils étaient clandestins !

Il y a des demandes d'asile qui n'ont pas été acceptées, mais en appel, donc ils sont clandestins !

Mais, mais j'ai tout compris : » ils ne resteront que entre trois et huit jours, et ce centre ne fonctionnera que huit à dix mois » ! dit le Maire !

Fallait le dire tout de suite, c'est tout simple !! c'est d'ailleurs pour cela que cette » organisation » a été tenue secrète, c'était trop simple « .

Pour en savoir plus :

<https://www.estrepublikain.fr/societe/2023/03/08/un-centre-d-accueil-pour-les-demandeurs-d-asile-ouvre-a-seloncourt>

<https://www.estrepublikain.fr/societe/2023/03/09/a-seloncourt-on-prepare-l-accueil-des-demandeurs-d-asile>